

MON TERRITOIRE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 31 Boulevard Sarraill – 34000 MONTPELLIER
848 905 758 RCS MONTPELLIER

PROCES-VERBAL DE DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE

Le 30 JUIN DEUX MILLE VINGT DEUX, à MONTPELLIER à 18 heures 30

Monsieur Marc DEBOMY, représentant légal de la société MON TERRITOIRE, a pris les décisions suivantes relatives à :

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 30.09.2021;
- Rapport spécial sur les conventions réglementées (néant)
- L'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2021 et quitus au Président;
- L'affectation du résultat;
- la rémunération du Président ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2021 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 85 360,46 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes, et donne quitus au Président.

La résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 85 360,46 euros de la manière suivante :

- **Affectation au compte « report à nouveau »** : 15.360 euros, le dit compte présentant après affectation un solde de 214.398 euros.

Rappel des dividendes distribués

Date de l'exercice	Bénéfice	Dividendes distribués
Au 31.12.2019	50880	0
Au 31.12.2020	45 196	0

La résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME DECISION

L'associé unique constate, au vu du rapport sur les conventions réglementées, qu'il n'a pas été conclu de conventions régies par l'article L.227-10 du Code de commerce en cours d'exercice.

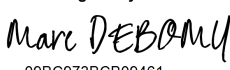
La résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tout pouvoir au porteur des présentes aux fins d'accomplissement des formalités de rigueur.

La résolution est adoptée par l'associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

DocuSigned by:

09BC973BCB09461...

Pour L'Associé unique, Monsieur Marc DEBOMY